

SESSION ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2011 à 20 heures 30.

Date de convocation : 11.07.2011.

Affiché le 22.07.2011.

L'an deux mil ONZE, le 18 JUILLET, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Michel DUPUY, Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : DUPUY. LEYMARIE. CIPIERRE. REBEYROL. MICHAUD. NARDOU. JAMET. SEMENY.

EXCUSEE : Anne JOVET ayant donné pouvoir à Francis CIPIERRE.

ABSENT : Yannick GUEDEC

SECRÉTAIRE : Yveline LEYMARIE est élue secrétaire.

Yveline LEYMARIE donne lecture du procès-verbal de la session du 27 JUIN 2011. Le procès verbal est adopté et signé par tous les membres présents sans aucune modification.

DELIBERATION N° 1 / TRAVAUX MAIRIE SALLE DES FETES / AVENANTS

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2 EN DATE DU 27 JUIN 2011.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les projets d'avenant suivants, au marché pour le réaménagement de la Mairie et de la Salle des fêtes avec mise aux normes des accès handicapés :

- Lot n° 1, entreprise SNPTP, l'avenant n° 2 résultant de travaux imprévus, 3 717,20 €HT.

Le montant du marché est porté de 26 520,40 €HT à 30 237,60 €HT soit 36 164,16 €TTC.

- Lot n° 5, entreprise CARMONA, l'avenant n°1 résultant de travaux imprévus, 3 134,88 €HT

Le montant du marché est porté de 15 446,00 €HT à 18 580,88€HT soit 22 222,73 €TTC.

- Lot n° 8, entreprise DELCAMBRE, l'avenant n° 1 résultant d'une moins value de 1 121,59 €HT.

Le montant du marché est porté de 7 784,91 €HT à 6 663,32 €HT soit 7 969,33 €TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve les avenants concernant les lots n° 1, 5, et 8 au marché, pour le réaménagement de la Mairie et de la Salle des fêtes.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents techniques et financiers s'y rapportant

DELIBERATION N° 2 / MAIRIE / SALLE DES FETES / VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil Municipal, sur décision du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2011 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTION CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
Entretien bâtiments	61522	8 000 €		
Virement à la section d'investissement			023	8 000 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT		8 000 €		8 000 €
Opération 0065 REAMENAGEMENT MAIRIE ET SALLE DES FETES Autres immobilisations corporelles en cours			2313 / 0065	8 000 €
DEPENSES INVESTISSEMENT				8 000 €
Opération 0001 : OPERATION FINANCIERES Virement de la section de fonctionnement			021.001	8 000 €
RECETTES INVESTISSEMENT				8 000 €

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

DELIBERATION N° 3 / SECURISATION CARREFOUR MAIRIE PASSAGE PIETONS / VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil Municipal, sur décision du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2001 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
Opération° 69 / RENOVATION LAVOIR	2313/69	1 000 €		
Opération n° 72 / SECURISATION CARREFOUR MAIRIE PASSAGE PIETONS			2151 / 72	1 000 €
DEPENSES – INVESTISSEMENT		1 000 €		1 000 €
TOTAUX EGAL - INVESTISSEMENT		1 000 €		1 000 €

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

BAIL MAISON DAVID

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. BONNETAUD Michel, locataire de la Maison David par bail en date du 1^{er} octobre 2009, informant la commune de la résiliation du contrat de location au 1^{er} septembre 2011.

M. BONNETAUD propose un nouveau locataire à compter du 1^{er} août 2011.

Le Conseil Municipal prend acte de cette demande et demande à Monsieur le Maire de faire signer un bail au nouveau locataire à compter du 1^{er} août 2011.

COLOMBARIUM

Monsieur le Maire fait part au Conseil des demandes de devis auprès de différentes entreprises afin de réaliser dans les plus brefs délais un columbarium dans le cimetière communal.

Un emplacement a été envisagé dans la partie basse du nouveau cimetière.

Le type de columbarium retenu ne pourra être, compte-tenu de son emplacement, que de type facial.

CAVEAU COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle qu'il serait souhaitable d'envisager la création d'un caveau communal. Le Conseil Municipal est favorable à cette création.

Monsieur le Maire informe qu'un caveau neuf est en vente dans le cimetière. Le Conseil demande de prendre contact avec la venderesse afin d'en connaître le prix.

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Le Maire informe le Conseil qu'il a obtenu pour les travaux complémentaires sur les bâtiments communaux, une subvention de 30 % dans le cadre du Contrat d'Objectifs avec le Département et 30 % dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de l'Etat ; ce qui représente 60 % du montant prévisionnel des travaux hors taxes.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.

DELIBERATION N°1) TRAVAUX MAIRIE SALLE DES FETES / AVENANTS

DELIBERATION N°2) MAIRIE / SALLE DES FETES / VIREMENT DE CREDITS

DELIBERATION N°3) SECURISATION CARREFOUR MAIRIE PASSAGE PIETONS / VIREMENT DE CREDITS

Liste des membres présents : DUPUY. LEYMARIE. CIPIERRE. REBEYROL.MICHAUD. NARDOU. JAMET. SEMENY.

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>
DUPUY Michel	
LEYMARIE Yveline	
CIPIERRE Francis	
REBEYROL Patricia	
MICHAUD Magali	
JOVET Anne	P.P.
NARDOU Alain	
JAMET Didier	
GUEDEC Yannick	ABSENT
SEMENY Marie-Caroline	